motore.

Primes des sociétés de quartier. — Ire prime, So des Amis Réunis; 2°, La Chorale, l'Avenir; 3°, Sans-Souci du Chien Noir; 4°, La Grosse Pipe Wa Losiessee; 5°, Les Bouleurs des Trois Vieilles Bouden; 6°, La Bociété comique des Andouilles.

TOURCOING

LES FÊTES FÉDÉRALES Les grandes dates. — Le tour de France de gymnastes. — Maires, sénateurs, ministres et présidents de la République.

Comme préliminaires aux journées de la XXXIIe fête fédérale de gymnastique, il peut paraître de saison de rappeler quelles villes furent, depu's l'origine, le théâtre de ces grandes manifestations

Otame preminare da Journes de la Nation de rappeler quelles villes furent, depuis l'origine, le théstre de ces grandes manifestations sportives.

La première date de 1875. Elle eut lieu, comme il se doit, dens la principale ville de France, à Paris. M. Jules Simon et l'amiral Pothau, en avaient la double présidence d'honneur. Depuis Paris vit encore se renouveler trois foble se mêmes corésmosies: en 1878, et ce fut encore M. Jules Simon qui présida cette IVe fête; en 1889, la XVe, sous la présidence de M. Carnot, président de la République; en 1900, la XXVIe, sous la présidence de M. Carnot, président de la République; en 1900, la XXVIe, sous la présidence de M. Entile Loubet. En cutre, le XXVe anniversaire de la fondation de la fête, réunit également à Paris les délégations des gymanates de la République et leurs invités étrangers. Cet anniversaire ent le caractère un peu d'une fête de la jounesse scolaire et c'est sans doute ce que voulait signifier la double présidence d'honneur. Elle fut en effet dévolue à M. Gréard, de l'Académio française et vice-recteur de l'Enseignement Primaire, qui, à eux deux, représentaient, des professeurs de faculté aux modestes instituteurs, tous les degrés de l'enseignement de la République.

Enfin, le XXXe anniversaire de la fondation fut aussi célébré à Paris, en 1903, sous la présidence de M. Loubet. On ne peut nier que la capitale ait en la part large et belle.

Et, d'année en année, depuis l'institution, on voit ensuite les gymnastes fédérés aller, de ville en ville, et porter aux quatre coins du pays le spectacle de leur jeunesse de leur admirable endurance et de leur savoir. Ils accomplissent ainsi les étapes d'un tour de France qui n'est déplaisant ni pour cux, ni surtout pour cux qui ont la chance de les recevoir. En 1876, ils sont à Reims, où ils reviennent du reste pour la XIIIe fête fédérale, en 1882. La première avait été présidée par M. Djancourt, maire de la ville, la seconde amène parmi les Rémois, M. Jules Ferry, alors présidence d'un tour de France qui n'est dé

En 1898, la XXIVe fête fédérale eut pour décor

mat.

En 1898, la XXIVe fête fédérale eut pour décor un autre grand centre d'activité industrielle: Saint-Etienne. Et puis les gymnastes sont, tour à tour, les hôtee de Dijon (1899), de Nice (1901) du Mana (1902), de Marseille (1903), d'Arras (1904), à l'occasion de l'Expesition de cette ville. Burdeaux les reçoit pour la seconde fois en 1995 et ils scront à Tourcoing dans quelques jours.

Il n'est pas sans intérêt de passer rapidement en revue la liste des présidences d'honneur de ces fêtes fédérales. On croit y voir l'importance croissante que prend l'Union des Sociétés, en même temps que la considération particulière qui sy attache de plus en plus.

Les premières de ces manifestations sportives n'étalent placées que sous la présidence d'honneur de spremennalités de la région où elles avaient lieu : des hommes notoires, comme Jules Simon, des maires comme à Reims, et à La Rochelle, des sénateurs, comme à Epinal, ou M. Dutilleul, à Lille. Puis, peu à peu, on voit apparaître des hommes qui touchent à de plus importantes fonctions publiques. C'est en 1881, au Hàvre, M. Rambaud, secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, à Bordeaux, le général Boulanger, ministre de la Marine, à Roubsau, Des présidents de la Querro, à Nantes, M. l'amiral Besnard, ministre de la Marine, à Roubsaux. Des président de gymanatique à l'heur d'être présides par le chef suprême de l'État. Le président Carnot inaugure cette coutume, non esclement pour Paris, en 1889, mais en outre il continue de se rendre, les aunées suivantes à Besançon, Limogos et Nancy. Le président Félix Faure va en 1895 à Périgueux et en 1898 à Saint-Etienne.

Pendant son septennat, M. Emile Loubet n'a manqué aucune occasion de nouver sa symantice. Pendant son septennat. M. Emile Loubet n'a

Pendant son septennat, M. Emile Loubet n'a manqué alcume occasion de prouver sa sympathie à la Fédération. Et il a présidé, en outre, du XXXe anniversaire, les fêtes de Dijon, Paris, Nice, Le Mans, Marseille, Arras et Bordeaux.

Il semble bien que son successeur, M. Fallières, eit l'intention de continuer la tradition, puisque peu après son élection à la première magistrature du pays, il acceptait la présidence d'honneur de la XXXIIE fête fédérale et que Tourcoing s'apprête à le recevoir, lundi prochain, très dignement.

LA XXXIIº FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE La déseration de la ville, — Les illuminations

Nous avons signalé, il y a quelques jours, I

ville en vue de la 32º fête fédérale de gymnasti que et de la visite à Tourcoing de M. Fallières président de la République. Cette décoration ne sera pas seulement cons-

Cette décoration ne sera pas seulement constituée par des mâts munis d'orifammes, des arcs de triomphe, des faussées-portes et des guirlandes. Le soir des trois journées de fêtes sera agrémenté d'illuminations, dans lesquelles l'électricité, le gaz, les lanternes vénitiennes et les verres multicolores joueront un role important.

Les illuminations officielles prévies et auxquelles on travaille déjà très activement, seront elles mêmes complétées par les illuminations privées et on assure que dans beaucoup de rues du centre de la ville, les particuliers et surtout les commerçants, as gont réunis et ont ouvert entre eux dés souscriptions destinées à rehausser léclat de l'ornementation des rues et la beauté des illuminations.

pations.

En tous cas, l'Administration municipale a adopté un projet d'illuminations publiques qui prévoit et organise l'illumination électrique de la Crande-Place, de la rue de l'Hôtel-de-Ville et de la rue Saint-Jacques. Dans la rue Tarnot, sur la la rue Saint-Jaques. Dans la rue Carnot, sur la place Thiers et dans les avenues du nouveau quar-tier de la Gare, ce sera le trioraphe des lantenne vénittèmes. Sur la place de la République, sur la place de l'Hôtel de Ville et dans la rue LouisLeloir, les illuminations seront plus spécialement constituées par des milliers de lampions multi-colores disposés en lustres ou serpentant en guir-landes qui seront assurément du plus heureux

effet.

A propos du concours de décoration et d'illuminations, dont nous parlons ci-dessus, la Mairie nous communique d'avis suivant:

« Il est rappelé au public qu'à l'occasion de la 32' fête fédérale des sociétés de gymnatique et de la visit de M. le présidente de la République, un concours de décorations et d'illuminations aura lieu les dimanches et lundi 3 et 4 juin prochain.

» Des commissaires, apécialement désignés à cet effet, parcourront les différents quartiers de la Ville afin de pouveir opèrer le classement des diverses habitations pourvies de décorations.

» Des récompenses seront attribuées aux maisons les mieux décorées. »

Le Congrès de gymnastique

Le Congrès de gymnastique

Voici, d'autre part, quel sera l'ordre du jour du 66° Congrès de gymnastique de l'Union des Sociétés de gymnastique de France qui sera tenu le samedi 2 juin, à trois heures, au Théâtre municipal, salle Leverrier, sous la présidence de M. Ch. Cazalet:

1º Vórification des pouvoirs de MM. les délégués;
2º Procès-verbal du 65° Congrès, tenu à Bordeaux;
3º Admission des sociétés depuis, le numéro 1336;
4º Admission des membres associes depuis le numéro 3564 et admission des membres donateurs depuis le numéro 74°;
4º Démissions et radiations; sociétés non affilées; 6º Allocution du président; 7º Rapport du Comité de permanence, par M. Jean Paucol, serrétaire; 8º Situation financiere de l'exercice arrêté au 51 décembre 1905 par M. Krieg, trésorier; 9º Rapport du Comité de pour l'exercice 1907; textoirer; 9º Rapport du la 30º fête fédérale (Clermont, 15° Fète, 1907; 12° Ladiations; societés non des bidget pour l'exercice 1908; 1909; 1910? Candidations de l'époque du prochain (15° Fètation de la finance, série sortarte: Cazalet, Wachmar, Purbarand, Vauti, Zierer, Robern; 15° Fète, fédérales étaragéres: Suisse, 14-17 juillet; Luxembourg, 21-23 juillet; 16° Quatrième cours supérieur d'éducation physique; 10° Mutualité; 18° Lois du 21 mars 1905, art. 94, paragranhe 2, loi spéciale; 19° Questions portées à l'érodre du jour du Congrès par les sociétés, en vertu de l'art. 45 des statuts; 20° Questions diverses.

L'Administration municipale nous adresse la

L'Administration municipale nous adresse la

note qui suit : note qui suit :

« La fête fédérale de gymnastique et la visite de
M. le président de la République devant attirer à
Tourcoing une foule considérable, l'Administration
municipale a du, pour éviter toute gîne dans la circulation, décider ce qui suit:

» 1° Les marchés du dimanche de la Pentecôte (3
juin) devront être terminés et les places débarrassées

istion;

1. Les marchés du unnau.

1. Les marchés du unnau.

1. Les marchés du unnau.

1. Les marchés de lendemain lundi n'auront pas leu; ils seront reportés au mardi 5 juin et devront leu; ils seront reportés au mardi 5 juin et devront ler également terminés et les places débarrassées à midi précis.

1. Les marchés du unnau.

Au cours du voyage qu'il fera lundi prochain dans notre ville où il présidera la fête fédérale de gymnastique, le Président de la République recevra une mission chargée officiellement par le gouvernement belge de venir le saluer.

Cette réception aura lieu à l'Hôtel de Ville; elle précédera la réception des autorités locales.

La mission belge sera composée de hauts fonctionnaires, parmi lesquels le gouverneur du Hainaut et le général d'état-major Ducarne.

Le train spécial présidentiel quittera la gare du Nord lundi matin, vers sept heures, et sera de retour le soir, entre onze heures et minuit.

A L'EXPOSITION

Règiement spécial pour la photographie Voici pour répondre à diverses demandes qu nous ont été faites le règlement spécial qui con-cerne les photographes pour les vues de l'encein

cerne les pindographies pout les vais de l'autecte de l'Exposition :

Article 1". — La faculté de prendre des vues dans l'encinte de l'Exposition est règie par l'article 19 du règlement général, ainsi établi:

« Article 19. — Aucun produit exposé ne pourra être dessiné, copie ou reproduit sous une forme quelconque sans une autorisation de l'exposant, visée par l'administration.

dessue, copie ou reproduit sous une forme querouque sans une autorisation de l'expositio, sans autorisation.

3 Il ne pourra être pris de photographies dans l'enceinte de l'Exposition, sans autorisation.

5 Lo directeur genéral pourra autoriser la reproduction des vues d'ensemble des divers Palais.

La fabrication et la vente des cartes-postales est interdite dans l'enceinte de l'Exposition; elle appartent à l'Administration ou à ses delegues.

Tout photographe amateur ou professionnel pourra être admis à opérer dans l'Exposition à des jours et à des heures déterninés par l'Administration; il devra à cet effet, adresser une demande au directeur général qui lui remettra une autorisation signée.

Toute autorisation devra être exhibée par son titulaire, à toute réquisition.

Art. 2. — Les photographes autorisés, comme il est dit à l'article premier, procederont par seances de quatre heures, de huit heures du matin à mid, et chaque séance donnera lieu, au profit de l'Administration, à une redevance de 5 francs par appareil à pied et l'fann par appareil à main. Cette redevance sera payée, contre visa, dans la Caisse de l'Administration.

Art. 3. — Les demandes en autorisation adressées au directeur général mentionneront:

compte employer; 2. L'indication sommaire du matériel dont il doit

2. L'indication sommaire du materiel dont il doctifire usage;
3. La déclaration formelle que le demandeur assumera les responsabilités de toute nature que ses reproductions pouvent entrainer;
4. L'engagement de se conformer aux règlements de police et d'ordre intérieurs.

Art. 4. — Des cartes d'abonnement au prix de 20 fr. par appareil employé, valables pour toute la durée de l'Exposition aux heures fixées par l'article 2, pourront être accordées aux exposants photographes qui en feront

étre accordose aux exposants photographes qui cui revise.

Art. 5. — Les aides opérateurs devront, comme les opérateurs eux mêmes, acquitter le droit d'entrée fixé pour les visiteurs ordinaires, en dehors de la redevance payée lors de la remise de l'autorisation.

Art. 6. — Les opérateurs admis à photographier ne devront, dans aucun cas, introduire dans l'enceinte de l'Exposition ni feu, ni substances inflammables ou explosibles.

Leurs opérations devront s'effectuer en denors de l'Exposition.

Art. 7. — Toute reproduction d'objets exposés, de quelque nature que soient ces objets, est absolument subordonnée à l'autorisation des exposants ou de leurs ayants-droit, contresignée par le directeur général.

Art. 8. — Les Sholographes munis d'autorisation auront le droit de prendre des rues d'ensemble des galeries, à condition de remettre six épreuves de chaque vue à l'Administration.

L'inauguration de la section beige

Le lundi 11 juin prochain aura lieu l'inauguration officielle de la section belge de l'Exposition,
sous la présidence de M. Francotte, ministre du
Travail de Belgique.
Un déjeuner offert par le commissariat général
de la Belgique, sera servi à midi à l'Exposition.
La cérémonie d'inauguration aura lieu à deux
heures.

eures. Bien que l'inauguration officielle u'ait lieu que

Bien que l'inauguration officielle u'ait lieu que le 11 juin, la section belge sera prèto et ouverte le jour de la visite du Président de la République à Tourcoing, le lundi 4 juin. M. Fallières y sera reçu par le comité d'organisation et de patronage qui s'y trouvera réuni sous la présidence de MM. Peltser de Clermout, sénateur de Verviers, président du Comité de patronage, et Vercruysse, sénateur de Courtrai, commissaire général.

LE CONGRÈS DES GARDES-CHAMPÈTRES

L'horaire. — Le programme

C'est aujourd'hui, mardi, à neuf hours et demis du matin, que commence la série de congrès qui doivent se tenir à Tourcoing à Poccasion de PEx-position. Les gardes-champêtres ouvrent le feu Leur congrès sera certainement un des plus originaux et des plus intéressants. Trois cents gardes-champé-tres environ seront à Tourcoing mardi matin. Déjà

ours groupes sont arrivés dans la soirée de

lundi.

Les congressistes se réuniront mardi à neuf heures du matin au café de l'Europe, place de la Gare.

Lorsqu'ils esront au complet, ils se formeront encortège ets e rendront à l'hôtel de ville où ils seront reçus par M. Dron, député-maire.

Après cette réception, première réunion dans la salle de congrès de l'Académie de musique, rue Desurmont : nomination des loureaux, formation des commissions et séances de commissions jusqu'à midi

midi.
'A deux heures, séance plénière jusqu'à six heures du soir, dépôt des vœux, lecture et discussion des

A deux heures, seance procession us du soir, dépôt des voux, lecture et discussion us rapports.

Meycredi matin, à neuf heures, nouvelle réunion plénière jusque midi. A une heure, banquet par souscription, à l'Exposition.

Nous croyons savoir que parmi les principales questions qui seront étudiées et discutées au cours du congrès, figurerout celles de la stabilité des fonctions des gardes-champêtres, du droit de réquisition et de la réduction des frais de transports en chemin de fer.

AU NOUVEAU QUARTIER DE LA GARE

Les lignes de tramways. — Nouveaux itinéraires La Compagnie des Tramways de Roubaix-Tour-coing fait procéder actuellement aux derniers tra-vaux d'aménagement des lignes de framway du

vaux d'aménagement des lignes de framway du nouveau quartier de la gare.

Déjà, depuis dimanche matin, les voitures n'empruntent plus la voie de la rue Louis-Leloir. Le service de la place de Roubaix à la place de l'Ourcoing par la Fosse-aux-Chênes, se fait provisoirement par la rue Carnot. Le service de la place de la Croix-Rouge à la gare des Francs, s'est fait dimanche par la rue de Tournai, mais des lundi matin, le raccordement de la nouvelle voie de la rue des Biches avec celle de la place Sépastopol étant terminé, les tramways ont inauguré leur nouvel itinéraire. Ils passent donc maintenant en face de la nouvelle gare et traversent les nouvelles avenues de la gare. Il en sera de même vraisemblablement mardi matin pour le service de la Fosse-aux-Chê-see. Il est probable que le raccordement de la ligne de la rue de la Gare avec celles des nouvelles avenues esta terminé.

nues sera terminé. Dans la journée de lundi, une équipe d'ouvriers a commencé le déplacement des pylones qui soute naient les fils de trolley dans la rue Louis-Leloir

La corbeille de la place de la Care La corbeille de la place de la Care

Petit à petit, la construction du petit square de
la place de la nouvelle gare se termine. Les parterres sont terminés et les bordures sont gazonnées.
Dans la journée de lundi, on a commencé la pose
d'une bordure décorative en ciment armé. Cette
bordure est constituée par une large moulure coupée à intervalles réguliers par une borne de près
d'un mètre de hauteur, creusée intérieurement pour
permettre la pose d'une plante décorative. u un metre de hauteur, creusée intérieurement pour permettre la pose d'une plante décorative. La plantation des fleurs et arbustes aura lieu ces jours-ci.

Les adjudications de terrains

Les adjudications de terrains

La cinquième adjudication des terrains acquis
par la ville, de la Compagnie des Chemins de fer
du Nord et formant le nouveau quartier de la
Gare, a eu lieu hier, lundi, à trois heures et quart,
dans la salle ordinaire des adjudications de l'Hôtel
de Ville.

Les opérations étaient présidées par M. Léon
Salembien, adjoint au maire, assisté de M.M. L.
Cruque et Masurel-Leclerce, conseillers municipaux, Bulté, receveur municipal.

Voici les résultats de cette adjudication :

1º 107. — Secteur B. partie du n° 37 et moitié du

1" 107. — Secteur B, partie du n' 37 et moitié du n' 38, front à l'avenue allant de la rue de la Gare à la Gare, contenance: 240 mq enviton. Adjudicataire: M. Henti Mispreuve-Laobens, pour le prix de 60 francs le mètre carrè.

Hent Slispreuve-Jascuens, pour le pris des n° 15 et 18, contenance: 360 mg environ, front à la rue allant de la rue du Cœur-Joyeux à la Gare. Adjudicataire: également M. Henri, Mispreuve.

3 Lot. — Secteur C. partie du n° 32, contenance 125 mg environ, front à l'avenue qui mène de la rue Dervaux à la Gare. Adjudicataire: M. Deberdt Ernest, représentant de commerce, à Tourcoing, pour le prix de 52 francs le mg.

Les automobiles étrangères et la douane Un nouvel essai de règiementation. — Exemption de droits sur le comburant. — Echange de bons procédés

de bons procédés

On se souvient qu'à l'occasion de l'Exposition de Tourcoing, la qu'estion des droits de douanes des automobiles à leur entrée en France avait été envisagée et des démarches faites pour une nouvelle réglementation, facilitant l'accès. A ce props, le directeur des douanes de Lille adresse à M. Dron, député-maire, la lettre qui suit:

« Lille, le 26 mai 1906. » Monsieur le député,

a Monsieur le député,

J'ai l'Impmeur de vous faire connaître que M. le
ministre des Finances vient de décider que les essences
contenue d'ang de servoirs commant des voitures aucontenue d'ang de servoirs commant des voitures aucontenue de la contexpeles, pourront être admises
en exemption des droits, lorsque les véhicules proviendront de pays où nos automobilistes n'ont pas de droits
a acquititer sur leurs provisions de comburant. Ces
pays sont actuellement l'Allemagne, la Delgique, les
Pays-Ba, l'Angleterre et la Suisse. Il v a fieu d'y
ajouter les zones frauches du pays de Gex et de la
Hante-Savoires

pays sont actuelement l'Alemagne, in Belgique, les Pays-Bas, l'Angleterre et la Suisse. Il va lieu dy ajouter les zones franches du pays de Gex et de la Haute-Savoie.

• Le ministre a, d'ailleurs, spécifié que les comburants à base d'alcool ne participeraient pas à l'immunité en raison des abus auxquels ils pourraient donner lieu par suite de leur revivincation.

• De même les liquides de toutes espèces dans des bidons ou des récipients autres que le réservoir normal du véhicule devront, dans tous lee cas, et de quelque pays qu'ils arrivent, être soumis aux droits.

• La nouvelle réglementation n'est autorisée qu'à titre d'essai. Elle aura des maintenant pour effet de permettre aux automobilisées et motocyclistes de se présenter aux bureaux de douanes tous les jours indistinctement et à toute heure, pourvue toutefois qu'ils soient munis de titres de circulation réguliers, et que les conditions prévues ci-dessus, pour l'admission en franchise des comburants se trouvent remplies.

• Cette réglementation qui est, vous le recommitres, et que les dispositions prises, à titre provisoire, par mon administration centrale, pour facciliter aux automobilistes, la visite de l'Exposition de Tourcoing, êt dont je vous ai fait part le 5 courant.

• Veuillez agréer, Monsieur le député, l'expression déférente de ma haute considération.

• Le directeur des douanes,

• Dassagames. •

UNE TENTATIVE DE SUICIDE

L'identité de la victime
L'étant de la malheureuse qui, au début de l'après-midi l'2 dimanche a tenté de mettre fin à ses
jours en se jetant deus le canal au quai de Marscille, ne s'est point aggravé. La désespérée est toujours en traitement à l'hôpital civil.

jours en traitement à l'hôpital civil.

On connait maintenant son état-civil exact. La pauvre femme s'appelle Philomène Debeudenaere, épouse César Vàndetiscle. Elle est née à Roubaix en 1856. Elle est séparée de son mari depuis sept ans. celui-ci habite Renaix avec trois enfants.

Philomène Debeudenaere est expulsée de France depuis 1903. Samedi dernier, elle était sortie de la prison de Lilletoù elle avait purgé une peine d'emprisonnement pour mendicité et infraction à un arrêté d'expulsion. Samedi, dans l'après-midi, elle avait été conduite à la frontière par la gendarmerie. C'est donc au lendemain de son élargissement que la malheureuse a tenté de mettre fin à ses jours.

LES ÉLECTIONS AU CONSEIL SUPÉRIEUR **DU TRAVAIL.** — On vient de placarder en ville l'affiche suivante :

« Les syndicats ouvriers sont prévenus qu'ils voir à élire leurs représentants au Conseil supé

avoir à clire ieurs représentants au Conseil supérieur du travail.

3 La listé électorale provisoire, dressée conformément à l'article 12 du décret du 14 mars 1905, modifié par les décrets des 27 ianvier et 4 soût 1904, est déposée à la mairie de chacune des communes où elle mentionne des syndicate électeurs. En outre, ette et de dressée aux Bounes du travail et aux Conseils de prud bommes, s'a Les intéressés sont invités à en prendre connaissance.

sance.

Les protestations seront reques par le préfet du département jusqu'au 16 jain 1906, délai de rigueur, s

FUNERAILLES. — Hior, dundi, à dix heures et demie du matin, out eu lieu, à Saint-François, à Mouvaux, les funérailles de M. Jules Beuque, fils de M. Buque, constructeur, Jont nous avons annoncé la fin prématurée. Une nombreuse assistance, émue et sympathique, formait le cortège. Lo cercueil disparaissait sous les fleurs; parmi les nombreuses couronnes ou remarquait celles offertes par le personnel de l'usine, la société des courses, les amis du défunt, etc.
L'absoute a été donnée par M. le curé de Saint-François, entouré de tout son clergé. A l'issue de la cérémonie, le corps a été conduit à Marcq-èn-Baroul pour y être inhumé dans un caveau de famille.

— Lundi, également, ont eu lieu. à huit heuree

mille.

Lundi, également, ont eu lieu, à huit heures du matin, en l'église du Blanc-Scau, les funérailles de M. Arsène Lefebvre, receveur des tramways, décédé à l'âge de 38 ans. Dans l'assistance nombreuse se trouvaient des délégations de collègues et un inspecteur représentant la Compagnie. Une superbe couronne avait été offerte par les camarades du défunt. Les coins du poèle étaient tenus par des collègues, M.M. Arthur Timmermans, Paul Dupont, Adolphe Carrette et Henri Hennebo.

Au cimetière, M. Paul Dupont a aircsé, en termes émus, au défunt, les adieux et les regrets de tous ses camarades.

tous ses camarades.

INSTALLATION DE RÉPARTITEURS. —

Lundi matin à dix heures a eu lieu, à l'Hôtel de

Ville, sous la présidence de M. Emile Lecomte,
adjoint au maire, l'installation de la commission

nunicipale des répartiteurs. Cette formalité sch

ministrative a eu lieu en présence de MM. Ber
trand et Parey, contrôleurs des conrtibutions directes. Etaient en outre présents et ont été ins
tallés dans leurs fonctions, MM. Oruque, Darras,
Masurel-Leclercq, conseillers municipaux, et Der
vaux-Wetzel, membres de la Commission munici
pale des répartiteurs.

vaux-Wetzel, membres de la Commission municipale des répartiteurs.

TOMBÉ D'UNE ÉCHELLE. — Un accident s'est produit lundi après-midi, vers trois heures, dans la rue de l'Hôtel-de-Ville. Un ouvrier électricien, M. Georges Masson, était occupé à poser sur des pylones, des fils destinés aux illuminations. Il était monté sur une échelle, en face du Crédit Lyonnais, et se trouvait à une hauteur de cinq mètres, quand soudain l'échelle chavira et le malheureux fut précipité sur le sol.

Ses compagnons de travail se précipitèrent à son secours, le relevèrent et le transportèrent à la pharmacie Decouvelaere, où M. le docteur Julien lui donna des soins. Le praticien a relevé une entorse au piel droit et une au poignet droit. Après avoir été pansé, M. Georges Masson a pu regagner son domicile, à l'usine d'électricité, sidé dans la marche par quelques camarades de travail. Il ne sera obligé l'interrompre son travail que pendant une huitaine de jours.

QUESNOY-SUR-DEULE

UN BATEAU COULE. — Deux bateaux a purdement chargés, après avoir franchi les écluses lourdement chargés, après avoir franchi les écluses qu es trouvent à proximité du pont frontière, ont fait eau L'un, L'agréable, a coulé du côté de la rive française Le marinier na eu que le temps de débarquer ses meu bles et de quitter la bélandre uvec sa femme. Le ba teau coulé était chargé de près de trois cents tomme de charbon, provenant des mines de Béthune, à desti

de charbon, provenant des mines de Béthune, à desti-nation de Gand.

On a pu empêcher l'autre bélandre, L'Anami, d'avoir le même sort que la précédente. En effet, les efforts du marinier ont réussi à boucher la voie d'ean. Elle tâti chargée de pyrites de fer provenant de la manu-facture de produits chimiques Kuhlmann et se rendait à Gand.

facture de produits chimiques Kuhlmann et se rend à Cand. Les causes de cet accident sont jusqu'ici inconnu On parle d'un piquet de bois ou d'une pièce de fixé dans un « ballon » de lin en rouissage au fond la rivière. L'Administration des Ponts et Chauss aura à établir les véritables causes du naufrage.

LILLE

UNE NUIT SANGLANTE La nuit de dimanche à lundi a été ensanglantée par trois scènes de violences dont la première a une réelle gravité.

Coups de couteau à Fives

Coups de couteau à Flves

Rendant près de six ans, Léontine Gardez, femme
Kindt, qui avait abandonne son mari, avait vécu avec
une manœuvre de maçon. J.-B. Lambert, 24 ans, demeurant 14, rue Rabelais. Un enfant était né de cette
union. A la suite de scènes frénuentes, la femme vardez quittait son ami et s'en allait rester à 'X-André,
chez sa sœur.

Vers minuit et domi, ils se rencontrèrent à la ducasse
de Fives, rue de Phitadelphie. Lambert demanda à son
ancienne amie de reprendre la vie commune. Sur son
refus, il la frappa de deux coups a un instrument tranchant et disparut.

On s'empressa autour de la victime qui était tombée
comme une masse. Elle fut transportée dans une pharmacie de la rue Pierre-Legrand, où elle reçuit les premiers soins.

ners soins. Léontine Gardez portait une plaie contuse à la nuque une blessure profonde en pleine poitrine, au-dessus sein droit: par la plaie, le sang s'échappait à flot. c craignait que le poumon ne fût atteint. Le docteag purnonville, appelé en toute hite, constatant la gra-té de la blessure, fit transporter la victime à l'hôpital int-Sauveur.

Saint-Sauveur. Une heure plus tard, le meurtrier était arrêté à son lemisile non tans efforts Une heure plus tard, le meurtrier etait arrete a son domicile, non sans efforts. Lundi matin, l'état de Léontine Gardez s'était amé-lioré. On croit que le poumon n'a pas été perforé; mais, vu l'énorme quantité de sang qu'elle a perdu, elle se trouve dans un état de faiblesse tel que son rétablis-sement demandera une assez longue période de temps.

Une agression nocturns

Vers deux heures moins le quart du matin, quatre amis, Louis Cointe, 19 ans, manavre de macon. Léon Lomay, 21 ans, menuisier, Albert Vilain, 30 ans, garqon éricier, et Léon Mille, 25 ans, relieur, demeurant tous les quatre à Marquette, après s'âtre tardivement amusés à Lille, retournaient en devisant paissilement. Ils venaient de quitetr la Grande Place et arrivaient à l'angle des rues Lepelletier et de la Grande-Chaussée lorsqu'ils firent la rencontre d'une bande de cinq individus en casquette qui, sans aucuse provocation, se jetèrent sur les amis aftardés.

Le réclieur, atteint en pleine poitrine d'un coup de tête, alla rouler dans le ruisseau. Une fois par terre, les agresseurs se précipitèrent sur lui et lu labourerent la face à coups de talon. Léon Mille, se sentant grièvement blessé, demandait grâce, mais les forcenés s'acharnaient de plus belle sur leur victime qu'ils laissérent presque inanimée sur le soi.

Lorsque les compsegnons du blessé revirrent sur le lieu de lagression, en compagnie de deux agents, qu'ils étaient sièes chercher sur la Grande-Place, Mille grisait sur le trottoir, perdant du sang en abondance per une plais contusse de trois centimètres de longueur à l'arcade sourcilière droite.

Son état est assez grave:

Une seène de violences dans un estaminet

Une scène de violences dans un estar

Une scène de violences dans un estaminet

Avant de retourner chez eux, deux amis, Alphonse
Sorez, 19 ans, marbirer, et Emile Dewilde, 20 ans, jardinier, demeurant tou deux aux numéros 47 et 43,
pavé Salté, Journe tou deux aux numéros 47 et 43,
pavé Salté, Journe dernière chope A Saint-Hubert.

Oparaissis à samuser ferme dans le petit estaminet,
une bande de jeunes gens en casquette dansaient au
son de l'accordeon.

En entrant, Sorez exécuta seul quelques pas de valse,
mais às musique oessant aussitét, il s'approcha du
comptoir pour commander une consomnation. Au méme moment, un des danseurs lui tenut sa casquette
pour quêter.

Prétextant qu'il avait à peine fait trois pas de valse,
Sorez se refusa à donner son obole, mais promit, si
l'on voulait jouer un air encore, de payer son écot. Ce
refus indisposa la bande, qui prit à l'égard des nouveaux arrivés une attitude agressive. On avait à peine
échangé quelques mots, qu'un individu en casquette
fonçait sur Sorez tête baissée et le renverant sur le
plancher. A son tour, Dewilde fut aesailli par trois
autres jeunes gens, mais parvint à se relever aussitôt.

Moins heureux, Sorez resta étendu par terre pendant
que ses agresseurs, à coups de talon, lui mentrissaient
la figure. Grâce à l'intervention de son compagnon, il
put se relever. Son état n'est pas grave.

UNE ENFANT DE DEUX ANS NOYEE
DANS UN SEAU A THUMESNIL.—
Thumesnil, 28 mai.— Dimanche, vers midi, une enfant de deux ans, Andrée Robidel, dont les parents de meurent, rue Faidherbe, 4, est tombé dans une cuvelle contemnant très peu d'eau. Le fillette fut retirée vivement, mais malgré les soims qui lui furent donnés, ne put être rappelée à la vie. M. le docteur Meurisse n'e pu constater que le déces.

LENG EXCURSIONS DE LA SOCIETTÉ DE CACO.

n's pu constater que le décès.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIETÉ DE GEOGRAPHIE. — La Société de Géographie organise, nome

les 2, 3 et 4 jain, une excursion à Wissant, au Cap Gris Nes et au Cap Blanc Nes. Directaurs: MM. Van Troostenberghe et Scholsmans; nombre limité, 15 personnes. Dernier délai d'inacription, mercrecit 30 mai

mercredi 30 ma A LA SOCIETE TYPOGRAPHIQUE LILLOISE.

mombre limité, 15 Personnes, Dernier délai d'inacription, mercedi 30 mai.

A LA GOLIETE TYPOGRAPHIQUE LIMEOISE.—
Le compte-rendu suivant est communiqué aux journaux:

« La société de eccours mutuels typographique illioise a tenu dimanche 27 courant, au siege social, 6, rue de l'Arc, è six heures du soir, son asamblée générale sous la présidence de M. G. Lefebyté, président. L'importance de cette réminoi consistait dans le vote referendum, réclamé par les membres honoraires, vote réservé exclusivement aux membres participants de la société, qui avaient à se prononcer sur cette question. Par 235 voix contre 161, ceux-ci ont mainten à leurs membres honoraires de droit au vote par correspondance; rappeture de la société de contre le contre de la contre la contre de la contre de la contre la contre la contre la contre

3 Il est enfin onze heures du soir quand la séance est lovée. 3

I.A « GMUERNE ». — La société des douaniers retraités qui a son siège au l'aditon, rue de l'Arc, fétait, il y a quelques jours, le septième anniversaire de sa fondation. Un banquet a réuni un grand nombre d'anciens officiers, sous-officiers et préposes.

Au champagne, M. Laine, président, se faisant l'interprète de tous l'assistance, a, en termes élogieux, porté un toast en l'honneur de M. Desbordes, directeur des douanes, dont la beineveillance envers la société est toujours très appréciée. Les familles des societaires, invitées pour la soirée, ont eu le plaisir d'entendre quelques bons amateurs, musiciens et chanteurs: Mlles Rollin et Agneray, MM. Lebreton, Rollin et Boutor, sans oublier le vénéré président Lainé qui, malgré ses 83 ans, s'est fait applaudir dans son répertoire de Béranger.

ARPRESTATILON D'UNDE ROULAISTENNE — Maria Dens, née à Roubaix, inculpée d'un vol de trois francs au préjudice du sieur Louis Maury, à qui elle avait donné l'hospitalité, à cté atrêtée, 12, rue des Bétaques.

L'ACCEDENT MORTEL DE TRAMWAY. — Nous

Byalt conne i nospianite, a cue anette, 12, rue ues béaques.
L'ACCIDENT MORTEL DE TRAMWAY. — Nous avons relaté l'accident de tramway qui se produisit dans la nuit de samedi à dimanche, place de la République et qui occasionna la mort de Jules Vasseur, 35 ans, cocher chez M. Duval.
Une enquête est ouverte; l'instruction est confice à M. Delalé, qui a fait transporter le corps de la victame à l'amphilhètre de la Faculté de méderine où M. Dutalleul, méderin-legiste, pratiquera l'autopsie.
Nous aurons à revenir sur cette affaire sur laquelle plane quelque mystère.

LA CENTENAIRE. — La fête organisce dimanche en l'honneur de Mme Vve Duplouys, qui vient d'entrer dans sa cent-troisieme année, a réuni l'unanimité des habitants et a obtenu, par le fait, un vif succès. Chacun a voulu contribuer pour sa part à cette fête jublaire, à laquelle ont prété leur concours cinq sociétés de musique, deux chorales et une société de gymnastique. RONCHIN

PETITE CORRESPONDANCE

LB « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DE-MANDES DE RENSEIGNEMENTS.

BOUS CETTE BUBRIQUE LES BÉPONSES AUX DE MANDES DE RENSEIGNEMENTS.

A. B. 32.— Non.— 193 M. G. D.— Oui.—
J.-B. Leman.— Ecrivez et renonces à ce que vous avez demandé.— Un conscrit enunyé.— Il put être ajourné.— Wachenil, Benaix.— E-rivez à MM. Duhamel, rue de la Gare, 100; Boudvin, Grande-Place, 28; Natalis, rue Sainte-Thierese, 22.— Jamhe casée, 12.— Oui.— Un bleu.— Oui.— J. V. W.— Adressez une demande à M. le Préfet du Nord.
W. T. 158. Blanc-Scon.— Une décision sera prise l'an prochain.— Paul Béghin.— Oui.— 17. M. G. D.— Oui.— D. V. B. 110.— Le dimanche matin, au siège d'une des sociétés de gymnastique de Roubaix.— B. R. 71.— Oui.— L. B. S.— S; vous avez conoura à la formation de la classe de 1905, vous sercz appelé pour deux ans, tout en ayant été versé dans l'armée auxiliaire.— J. D. 50.— Les candidats à l'école des mousses divent avoir quatorze ans et demi accomplis et ne pas avoir quinze ans avant le jour de l'admission qui a l'au lo ler janvier et le ler juillet. à votre égard l'année prochaine; « L'autre de le ler juillet d'année gard l'année prochaine; « L'autre d'année prise l'inière sera appelée pour deux ans.—— 4. D. 31. Tour-coing.— 1' Oui; 2' Etre pourvu du certificat d'aptitude mittaire instituée par la loi du B avril 1903; obtenir au bout de la 2' année de service le certificat d'aptitude aux fenctions de chef de section, prendre l'engagement d'effectuer tous les trois aux, pendant la durée des obligations militaires, des périodes de quatre semaines dans la réserve et de deux eensaines dans la derritoriale; 3' Peut solliciter des sursis d'incorporation, renouvelables d'année en année, jusque l'âge de 25 ans.

A. Z. B. — La deuxième fois qu'ils passeront le conseil de revision, une décision sera prise à leur égard.

25 ans.

A. Z. B. — La deuxieme fois qu'ils passeront le conseil de revision, une décision sera prise à leur égard.

L. M. D. — Vous passerez une seconde fois le conseil de revision l'année prochains A. E. B.—L. a deuxieme rois qu'in passeront le voision, une decision sen aprise à leur égard.

— L. M. D.— Vous passerer une seconde de seil de revision l'année produce de service dans l'armée acut de le company de la company

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Le revoluyra. — Ernest Leplat, 29 ans, peigneur à
Roubaix, en voulait à Mile Sidone Galot, soigneuse, rue
de Madagascer, qui refusait de continuer les relations
avec lui. Les 21 avril, la rencontrant dans la rue, il la
avec lui. Les 21 avril, la rencontrant dans la rue, il la
recontrist Leplat, en compagnie de son ami Éznest Vandakerkhove, 18 ans, tisserand, passait rue de Madagascar, pris de la maison de Sidonie Galot. La jeune
sourt de celle-ci, Lonise, vint à sortir; Vandekerkhove
sortit de sa poche un revolver et dit; e C'est poux
celle! » Pen après, une voisine, Mile Blanche Lepers,
entrait dans la maison; Vandekerkhove tira deux coups
de son revolver, blessant assez grièvement Mile Lepers.
Ex mois de prison à Ernest Vandekerkhove; 3 mois à
Ernest Leplat.

UN VOL AU CHEMIN DE FER. — Trois jeunes gamins se
sont annasés à couper des fila avertisseurs le long de la
voie du chemin de fer, à Wattrelos; c'était le 30 avril
dans la soirée; ils enter-fremt leur butin près du ponh
du Laboureur. L'un de ces jeunes voleurs, Jules-Olive,
16 ans, bécleur à Roubaix, est envoyé dans une maison
de correction jusqu'à l'âge de 20 ans; son frère. Henri
Olive, 10 ans, écolier, est rendu à ses parentes. Enfin,
Charles Merpsel, 19 ans, chifounier à Roubaix, encourt
10 jours de prison.

Les Lois sura Lu Talvair. — M. Léon Delécluse, teincondamné à 60 ansendes de 6 franca avec sursie pour
viers adultes pendant plus de 10 heures, en contraveurtion de la loi de 1848 modifiée per la lei du 30 mars, 1800.

MER AFFAIRE

CHOO

COL

ROUB.
Leveugle.
lix heures
— Concurrence et

BR La tou jaunâtre, sucurs, l sucurs, l symptôm ide suits Toni-Peco mons, le cardiaque Le flac Dépôts à Abreuvoin

LES

On sait quisitions transporte Leocq, a lui a four maissance L'enquê ciaux a permana billet de sieurs billors du co